

# Agenda

## Mardi 31 octobre

**HALLOWEEN party** organisée par La Marelle des Fleurs de 18h30 à 21h30 à la salle des fêtes.

Buvette/snack/barbe à papa/animation DJ/stand photo/stand tatouage.

Concours du déguisement le plus effrayant !!!

Entrée 3€/enfant

## Samedi 2 décembre

L'association des chasseurs (ACCA)

Organise une vente de boudins et sabodets entre 8h et 14h au stade bouliste.

## Vendredi 8 décembre

La Marelle des Fleurs organise son marché de Noël au stade bouliste à côté de l'école à partir de 16h30.

Vente de sapins, lecture de contes, photos avec le père Noël, tours en calèche, barbes à papa, buvette (vin chaud), crêpes et vente de luminons.

## Vendredi 1<sup>er</sup> décembre

L'association JAN organise :

- ♦ A 18h30 : une marche nocturne , 2h environ, pour le Téléthon, RDV à la salle des fêtes  
Inscription 2€
- ♦ A 21h : repas chili con carne, tarte, fromage et boisson  
10€/personne

Pensez à réserver à l'avance auprès de:

MM. CROZAT René 06 20 87 04 63 ou CROZAT Jérôme : 06 66 75 48 17

## Dimanche 10 décembre

La chorale JANNECHANTE « enchante » votre après-midi avec son concert de Noël, à 16h00 à l'église de Janneyrias.

Entrée libre.

## Vendredi 15 décembre (à confirmer par l'association)

Le JVB organise:

Grande nuit du volley-ball.

Les informations seront disponibles sur les panneaux lumineux et le site internet de la commune.

## Samedi 11 novembre

Cérémonie de l'Armistice

Rendez-vous à 11h00 devant le monument aux morts

Route de Villette d'Anthon

## Vendredi 24 novembre

Assemblée générale du JAN  
à 18H30

Salle des Glycines

## Samedi 2 décembre

Assemblée générale des Mémoires Janneyssiennes à 10h

Salle des Glycines



Novembre/décembre 2023

Directeur de la publication : Jean-Louis Turmaud  
Rédaction/mise en page: Magali Laboureur

# Le P'tit Janneyssien

## VOTRE MAIRIE

### Horaires d'ouverture :

Lundi - 13h30 – 17h00

Mardi - 13h30 – 17h00

Mercredi - FERMEE

Jeudi - 13h30 – 17h00

Vendredi - 13h30 – 17h00

Samedi - FERMEE

### Contacts :

04/78/32/02/43

accueil.secretariat@janneyrias.fr

### Dernier conseil municipal :

- Mercredi 12 octobre 2023  
Compte-rendu disponible sur les panneaux d'affichage et sur le site [www.janneyrias.fr](http://www.janneyrias.fr)

Suivez-nous sur la page Facebook



Commune de Janneyrias

## Informations communales

Fermeture de tous les services ( Mairie, Services Techniques et Agence Postale ) du lundi 25/12/2023 au lundi 01/01/2024 inclus.

### Taxi pour les aînés : un service en sursis

La Mairie a mis à la disposition de nos aînés un taxi pour faire les courses tous les vendredis matins à Carrefour Market de Pont de Chéruy.

Actuellement, seules 2 personnes sont inscrites et bénéficient de cet avantage pour un coût mensuel facturé à la Mairie de 414,92 euros TTC au lieu de 379,50 euros TTC depuis le 01 septembre 2023.

Nous vous rappelons que vous pouvez vous inscrire à l'accueil de la Mairie si vous souhaitez bénéficier de ce service.

A compter du 01 janvier 2024, si le nombre de bénéficiaires est insuffisant (6 personnes), ce service de transport des aînés sera suspendu.

## INFORMATION TELETHON

Soyez tous écologiques et solidaires, rapportez vos piles usagées en mairie ou à l'agence postale. Celles-ci seront recyclées au profit de l'AFM TELETHON.

Cette collecte est en place toute l'année.



## Information Communauté de communes : enquête téléphonique

« Une enquête d'utilité publique est organisée du 23 octobre au 4 novembre 2023. Des enquêteurs de la société TEST SAS appelleront les habitants des communes d'Anthon, Charvieu-Chavagneux, Chavanoz, Janneyrias, Pont-de-Chéruy et Villette-d'Anthon pour recueillir leurs habitudes de déplacement et leurs opinions en matière de transports. Le questionnaire est entièrement anonyme. Les réponses sont collectées uniquement dans un but statistique et à destination exclusive de la Communauté de communes dans le cadre de la rédaction du Schéma Directeur des mobilités Actives. »

# Informations diverses

## Campagne d'information et de prévention 2023 sur les « risques industriels majeurs »



Vous avez reçu, ou allez recevoir, dans votre boîte aux lettres cet opuscule émanant de la préfète de Région Auvergne Rhône-Alpes. Il est fait état du système d'alerte que nous vous avons décrit précédemment dans le P'tit Janneyssien de mars-avril 2023 soit le dispositif FR-ALERT .

Ce dispositif permet de prévenir en temps réel toute personne détentrice d'un téléphone portable de sa présence dans une zone de danger, afin de l'informer des comportements à adopter pour se protéger.

Janneyrias est concernée par la centrale du Bugey située dans le périmètre de zone à risques (PPI) des 20 km.

En cas d'accident, vous recevez une notification accompagnée d'un signal sonore spécifique, même si votre téléphone portable est en mode silencieux. Ce message vous indique la marche à suivre.

Pour plus de détails, rendez-vous sur le site : [www.lesbonsreflexes.com](http://www.lesbonsreflexes.com) ainsi que sur le site [www.asn.fr](http://www.asn.fr).

J'en profite également pour vous rappeler l'existence d'un DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) qui vous a été distribué en 2022 .

Pour les nouveaux habitants, vous pouvez récupérer un exemplaire en Mairie ou vous rendre sur le site de la Mairie de Janneyrias,

<https://janneyrias.fr/fr/rb/770538/commission-securite-1>.

Jean-Jacques LALLAIN, conseiller municipal délégué à la sécurité.

## Info énergie

### L'installation et le remplacement des chaudières au gaz est toujours possible

Le Président de la République a affirmé le 24 septembre que les chaudières à gaz ne sont pas interdites.

Si de nombreux articles de presse ont évoqué cet été une potentielle interdiction des chaudières fonctionnant au gaz, les récentes déclarations du gouvernement ont confirmé que l'usage des chaudières gaz est toujours possible, dans le neuf et dans l'ancien. Des solutions de chauffage au gaz performantes existent.

La solution la plus avantageuse et la plus économique est le remplacement d'une chaudière gaz d'ancienne génération par une chaudière récente (dite Très Haute Performance Environnementale). D'autres solutions plus innovantes et efficaces existent. Elles combinent deux énergies afin d'utiliser la meilleure énergie. Elles combinent deux énergies afin d'utiliser la meilleure énergie au meilleur moment. Par exemple la pompe à chaleur hybride en maison (électricité et gaz) ou la chaudière gaz couplée à du solaire thermique.

Toutes ces solutions sont compatibles avec le gaz vert, sans réglage ni investissement. Le gaz vert est produit localement à partir des déchets fermentescibles du territoire sur les sites de méthanisation. Un comparateur d'offres d'achat de gaz vert est mis à disposition par le médiateur national de l'énergie :

<https://comparateur-offres.energie-info.fr>



# Environnement

## La chouette effraie des clochers

Peut-être l'avez-vous aperçue à la tombée de la nuit, la chouette effraie des clochers, communément surnommée « la dame blanche », magnifique rapace nocturne avec son grand disque facial blanchâtre en forme de cœur où sont plantés ses deux grands yeux noirs.

Le dessus de son corps est jaune roussâtre délicatement marbré de gris et pointillé de noir et de blanc. Le dessous est très blanc argenté.

La dame blanche est strictement sédentaire.

Elle chasse en volant très près du sol. Son vol silencieux résultant d'un plumage anti-bruit ne laisse aucune chance à ses cibles.

Dans son action, elle constitue une précieuse alliée des agriculteurs.

Son régime alimentaire est composé de 70 à 80% de micromammifères, mulots, souris, campagnols, musaraignes. Trois-mille est l'estimation du nombre de rongeurs qu'un couple d'effraies des clochers peut consommer en une année lors de ses maraudes nocturnes.

A proximité des humains, « l'effraie » affectionne particulièrement les granges, les ruines, les greniers et les clochers. Une fois le nid installé, une à deux couvées de quatre à sept œufs prennent place. Les oisillons sont alimentés par les deux parents pendant un mois avant de prendre leur envol.

Jadis, souvent persécutée en raison de vieilles superstitions imbéciles, la chouette effraie était clouée sur les portes des granges pour conjurer le mauvais sort.

De nos jours, la vie moderne mène aussi la vie dure à cet oiseau. En effet, la rénovation des vieux bâtiments ne laisse en général que peu d'ouverture pour les oiseaux nicheurs dont la chouette, l'entrée des clochers est souvent grillagée pour empêcher l'installation des pigeons, l'utilisation d'appâts empoisonnés pour éliminer les rongeurs dans les cultures tue nombre de rapaces qui pourtant, sont eux-mêmes des prédateurs pour ces rongeurs. Enfin, le traitement des cultures par des insecticides et celui du bétail par l'ivermectine (un puissant vermifuge) peut être dramatique pour les insectes coprophages et par voie de conséquence pour toute la chaîne alimentaire et la régénération des sols... Autant d'obstacles ou de difficultés que doit affronter la chouette effraie.

Cependant, l'espèce est strictement protégée par la loi depuis 1981.

Actuellement, celle-ci est présente à Janneyrias où nous pouvons, si nous arrivons à l'apercevoir, admirer son vol silencieux.

Norbert LECHES

Adjoint à l'environnement.

## Ateliers éco-conso

**6 novembre 2023 de 18h30 à 20h00, à CHARVIEU-CHAVAGNEUX: ateliers d'échanges « éco-astuces »**

Moins d'énergie et d'eau consommées, moins de déchets et de pollution, atelier idéal pour devenir un éco-citoyen.

**12 décembre de 14h00 à 15h30, à PONT DE CHERUY: atelier « Tupperwatt »**

Echangez sur les pratiques économes et testez la mise en place de petits équipements dans un logement lors d'un moment convivial.

Sur inscription au 04/76/14/00/10 et sur [www.infoenergie38.org](http://www.infoenergie38.org)

Vous pouvez retrouver toutes les informations et les ateliers organisés par la LYSED sur le site internet de la commune.

